

## AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2020

Filière police  
(Arrêté d'ouverture n° 2019-196 du 26 juillet 2019)

LE CENTRE DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE

ORGANISE

POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL

UN EXAMEN PROFESSIONNEL PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE AU GRADE  
DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

(Femme/Homme)

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE ET LIEU DES EPREUVES ECRITES
<p>Ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale et du cadre d'emplois des gardes champêtres comptant au moins huit ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois en position d'activité ou de détachement.</p> <p>Les candidats doivent être en fonction à la clôture des inscriptions soit le 5 décembre 2019</p>	<p><b>11 juin 2020</b></p> <p>dans les locaux de Centrex à Noisy le Grand (93) et /ou du Centre de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint (77) selon le nombre de candidats inscrits.</p>

**La période de préinscription en ligne et de demande et de retrait des dossiers est fixée du 22 octobre au 27 novembre 2019 inclus.**

**La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 5 décembre 2019.**

Les dossiers doivent être postés avant minuit, le cachet de La Poste faisant foi, ou déposés à l'accueil du Centre de gestion avant 17 h 00 à cette date.

Adresse du site permettant la préinscription en ligne : **[www.cdg77.fr](http://www.cdg77.fr)**

Adresse à laquelle les demandes et retraits des dossiers de candidature peuvent, à défaut, être demandés, postés ou déposés :

**CENTRE DE GESTION DE SEINE-ET-MARNE  
10 Points de Vue - CS 40056 - 77564 LIEUSAINTE Cedex**

**Le Président  
Daniel LEROY  
Adjoint au Maire  
de MOUSSY LE NEUF**

*Précision :*

*Les emplois dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique ne peuvent être occupés par les ressortissants européens (cf. articles 2 et 3 du décret n° 2003-673 du 22/07/2003).*